



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Rectorat

### Division des personnels enseignants

Affaire suivie par :  
Isabelle GARNIER-DUVAL  
Michèle MERCIER  
Second degré

Béatrice Smaili  
Enseignement supérieur

Tél  
01 57 02 60 85  
01 57 02 60 41  
01 57 02 62 06  
Fax  
01 57 02 61 51

Mél  
Actesco.dpe@ac-creteil.fr  
beatrice.smaili@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 9 mars 2017

La rectrice de l'académie de Créteil,

à

-Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements  
du second degré

-Mesdames et Messieurs les directeurs de centres  
d'information et d'orientation

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs  
d'académie - directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne,  
de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et Messieurs les présidents d'universités  
et directeurs d'établissements d'enseignement  
supérieur

- POUR INFORMATION -

### Circulaire n° 2017-034

#### Objet : Notation administrative des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation pour l'année scolaire 2016-2017

**Dans le cadre de la période transitoire du PPCR (« Parcours professionnel carrières et rémunérations »), je vous informe qu'il n'y aura pas de campagne de notation administrative au titre de l'année 2016-2017, sauf cas particuliers (agents sans note administrative au 31/08/2016).**

Aussi, le cas échéant, vous serez prochainement destinataires de fiches de notation pré-remplies permettant d'évaluer exclusivement les personnels n'ayant pas reçu de notation au cours de l'année 2015-2016 pour divers motifs (congés notamment), identifiés par mes services

Je vous remercie de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité des présentes dispositions.

La Rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE